



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Montant

Question écrite n° 39366

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur la situation des élèves boursiers dont le chef de famille, privé d'emploi, ne peut plus prétendre aux allocations de chômage. Il lui demande s'il ne serait pas possible que les intéressés bénéficient d'une bonification sur le montant de la bourse, de même qu'une majoration est accordée lorsque l'un des parents est reconnu comme invalide ou est en congé de longue maladie.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39366

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1722